

ASSOCIATION DE BOULOURIS
POUR LA QUALITÉ DE LA VIE



Association agréée par la Préfecture du Var
Bureau municipal de Boulouris 83700 Saint-Raphaël

Mars 2023

BULLETIN D'INFORMATION

No 115

L'association (décembre 2022)	02
Le mot de la Présidente	03
Rapport d'activité des commissions	
Urbanisme	04
Culture/loisirs	06
Ateliers informatique/Aide aux démarches administratives	08
Environnement	10
Communication	13
Sécurité/Circulation	14
Lettre de Rosemonde de Bellépine à Madame de la Plumequigratte	16
Pêle-mêle	19
Infos pratiques	20

L'association (Décembre 2022)

Bureau et administrateurs

Présidente	Françoise Tetaz
Vice-présidente	Annie Pascal
Trésorier	Claude Hernandez
Secrétaire	Anne-Marie Ginguenaud
Présidente d'honneur	Françoise Thomas

Administrateurs (hors bureau)

Mesdames	Messieurs
Marie-Françoise Bouchet	Jean-Louis Chabanas
Jacqueline Doukali	Patrick Fresnais
Bernadette Froissant	Bernard Solari
Danièle Mistral	
Monique Lesné	

Conseillers

Mesdames	Messieurs
Geneviève Dindin,	
Claudine Beaudoin	
Élodie Fresnais	

Délégués de Secteur

1	Mme Mistral
2	Mme Ginguenaud
3	Mme Guillaud
4	Mme Froissant
5	Mme Bouchet
6	Mme Lesné
7	Mme Doukali
8	Mmes Flavigny, Tetaz

Le mot de la Présidente

Chers adhérents,

D'abord merci pour votre soutien sans faille pendant toutes ces années bien difficiles. Je pense que nous prenons là un nouveau départ, tout en restant fidèles à ce pourquoi l'association a été créée, la défense de la qualité de la vie à Boulouris.

Nous attendions beaucoup du site, et bien nous ne sommes pas déçus :

-Actuellement le montant des cotisations nous permet de régler les frais de fonctionnement, et nous sommes stabilisés au niveau de notre trésorerie. Sur le site vous avez pu remarquer un bandeau réservé aux annonceurs. La reprise des annonces va nous assurer une réserve grâce à laquelle nous allons à nouveau financer certaines activités comme nous le faisons il y a quelques années.

L'intérêt porté au site nous amène de nouveaux adhérents et nous laisse espérer que nous allons peu à peu sinon revenir aux cinq cents familles que nous étions en 2012 du moins nettement dépasser le chiffre actuel de deux cents familles.

-Comme vous le savez les responsables de commissions ont toujours été des personnes de qualité faisant preuve de bon sens ce qui à mes yeux est la qualité essentielle mais aussi ayant des connaissances, un vécu et pour certains une activité professionnelle leur permettant de mener efficacement leur mission. C'est encore le cas avec les nouveaux venus. À noter aussi le rajeunissement !

-Nous sommes en mesure de reprendre progressivement les activités que nous avions abandonnées (sorties, conférences, repas, etc.). Comme vous le savez nous ne sommes pas une association de loisirs, le seul but de ces activités est que vous puissiez vous rencontrer.

-Nous espérons aussi à nouveau pouvoir participer à la Vie au Village ... à suivre.

Comme vous le constatez nous avons donc beaucoup de raisons d'être optimistes. Cependant il nous manque encore quelques bénévoles pour être tout à fait efficaces. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, point n'est besoin de compétences ni de beaucoup de temps, seulement de la bonne volonté !

Françoise TETAZ

Rappel: Nous sommes une association apolitique, libre et indépendante. Nous avons répondu à une Enquête d'Utilité Publique sur Arène Grosse comme nous le faisons à chaque EUP. Notre réponse peut-être lue de tous, adhérents et ceux qui consultent notre site. Par contre en aucun cas nous nous associons à un mouvement à visée politique ou culturelle, dans quelque manifestation que ce soit.

Nos adhérents sont tout à fait libres d'avoir leurs convictions morales, politiques, religieuses, mais les membres du Conseil d'administration ne peuvent avoir aucune responsabilité politique ou religieuse. C'est une condition essentielle pour maintenir notre neutralité et notre crédibilité.

Les commissions ont la parole

Les commissions ont la parole

➤ Urbanisme/Conseils : Jean-Louis Chabanas

- **Flashes info vu sur le site**

- o Des Boulourissiens en colère nous ont alerté sur les probables nuisances que va engendrer le futur hôtel prévu en face la plage « Arène Grosse ».

Le permis de construire qui a été délivré le 17 novembre 2022 à la société Delta Promotion avec JP Clément pour architecte concerne un hôtel de 54 chambre sur 4 niveaux (R+3), avec une hauteur de 14m au faitage du toit.

La parcelle est en zone UCb ce qui veut dire une hauteur de 9m à l'égout de toit ... sauf pour une construction hôtelière qui a droit à 12m (article UC 3.2 du règlement du PLU).

Le 4 octobre 2022, avant que le permis ne soit accordé, le Conseil de Quartier a donné un avis favorable à l'unanimité, sans observations.

- o **La suite**

Aux Biches il semble qu'il ait des problèmes avec un raccordement d'eau : il s'agit d'un litige entre la copropriété et l'entreprise d'un chantier voisin qui ne veut pas payer la consommation de l'eau prélevée pour le chantier, à partir du réseau de la copropriété.

- o **Lancement révision PLU**

Le lancement de la révision du plan local d'urbanisme a eu lieu le lundi 20 février :

« Durant cette réunion, la méthodologie de la procédure vous sera présentée ainsi qu'un questionnaire :

*« **Comment voyez-vous la ville de demain ?** »*

Il sera distribué aux présidents d'ASL , aux conseils syndicaux des copropriétés de votre secteur, par moi-même et les adjoints de votre quartier, et à nous rendre une semaine avant la prochaine réunion PLU de votre quartier, afin que nous puissions les analyser et vous apporter des réponses. »

Nous avons relayé l'information le plus possible et en particulier par notre site.

Une prochaine réunion publique est prévue :

Elle se tiendra, **pour le quartier Boulouris centre, le mardi 11 avril à 17h00 à l'Estérel Aréna.**

Durant cette réunion, le calendrier de la procédure vous sera présentée ainsi que les premiers retours sur le questionnaire. Cette rencontre sera également l'occasion d'un temps d'échanges sous forme d'ateliers participatifs.

- Réponse de l'ABQV à l'enquête d'utilité publique sur Arène grosse



Association de Boulouris pour la Qualité de la Vie

Agrée par la Préfecture du Var

Bureau municipal de Boulouris – 83700 BOULOURIS

Objet : enquête d'utilité publique plage d'Arène Grosse
Concession de la plage naturelle d'Arène Grosse

Boulouris le 13 mars 2023,

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Vous trouverez ci-après les observations de notre association (qui compte environ deux cents familles), sur la demande de concession de la plage naturelle d'Arène Grosse. Nous espérons que celles-ci ainsi que beaucoup d'autres émises par des particuliers vous amèneront à donner un avis défavorable à cette demande.

Notre association est pour sa part fortement défavorable à cette concession, même si elle a un apport positif concernant la propreté de la plage et pour l'accès PMR à la mer.

La plage naturelle d'Arène Grosse (que des vieux Boulourissiens appellent encore plage du Toukan) est une plage familiale, accessible à pied depuis le centre de Boulouris.

C'est la seule du quartier (la plage de la Péguière est excentrée) où l'on peut mettre une serviette sur du sable et où l'on peut se baigner sans (trop) se tordre les pieds sur des cailloux ou des rochers.

Elle est donc très fréquentée par les familles de résidents ou vacanciers. Où vont-ils aller ?

Vouloir créer un îlot à usage privé, en plein milieu de la plage, pour des gens ayant les moyens de payer est une aberration qui va entraîner une forte diminution des possibilités de baignade pour les autres.

L'image « plage des riches vs plage des pauvres » sera mal ressentie dans la population.

Nous attirons aussi votre attention pour les restaurants très fréquentés car avec la vue mer. Maintenant cela sera vue sur les canisses.

De plus le produit financier attendu sera dérisoire au regard du budget communal.

Nous avons par ailleurs des réserves sur le plan réglementaire :

Le terrain à l'ouest entre le déversoir et l'enrochement est très découpé, caillouteux, pas du tout adapté à la baignade et sert surtout de passage au « sentier des douaniers ».

Appeler ce terrain « plage » ne peut se justifier que pour permettre au linéaire des lots 1 et 2 d'être inférieur à 20% de la longueur du rivage. Si l'on ne tient compte que de la vraie plage ce pourcentage est d'environ 25% soit au-dessus de ce qui est autorisé.

La largeur moyenne du lot 1 est de 4,94 m. Il conviendra de s'assurer que cela n'empiète pas sur la bande de 3m, ce qui n'est pas évident sur le plan.

Vous remerciant encore pour votre accueil en mairie annexe de Boulouris le 8 mars, je vous prie d'accepter, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, mes plus cordiales salutations.

La présidente, Françoise TETAZ

➤ Culture/Loisirs/Vie au village : Annie Pascal



• Sortie à Barjols

Sortie à Barjols mercredi 14 juin 2023
Entre 70 €/80€ par personne
(Cela dépend du nombre de personnes)

Paiement à l'inscription uniquement par chèque
En cas de désistement (sauf justificatif) il sera retenu 25 € par
personne (le prix de la place de car)
Départ à 8 heures devant la mairie annexe de Boulouris
La sortie est faite avec la Rafelenco.
Une quinzaine de place est disponible

Le matin à 10h :

- o Découverte du circuit des 33 fontaines et 12 lavoirs, de la collégiale du XIème siècle et de l'histoire des célèbres tanneries, assurée par un guide conférencier..

o Repas :

Menu unique pour tout le groupe :

Kir

Entrée au choix : Assiette variée (terrinerie maison + crudités) Ou Petite salade de chèvre chaud (salade verte, croûtons de fromage de chèvre gratinés, lamelles de jambon, noix)

Plat au choix : Daube provençale, polenta Ou Gigot d'agneau garni de légumes frais

Dessert au choix : Pâtisserie maison (à voir selon saison), servie avec une boule de glace Ou Nougat glacé sur coulis de framboises

Quart de vin et café

Départ du restaurant à 13 h 30

o **SAINT MARTIN DE PALLIERES: Une cathédrale souterraine à 14h30**

Avec le propriétaire, visite de cette curiosité aux dimensions exceptionnelles (plus de 500 m²).

Durée: 30 minutes

o **SAINT MARTIN DE PALLIERES :visite guidée d'un château d'hommes sauvé par des femmes à 15h00**

Construit au XIIIe siècle, mais largement transformé à travers les époques, le château appartient à la même lignée depuis le début du XVIIe.

Responsable : Annie Pascal tel : 06 84 01 10 06

Barjols

Mercredi 14 juin 2023

Nous sommes intéressés par cette sortie :

Nom :Prénom :
.....

Téléphone :

Adresse :

.....
.....
.....

J'inscris.....personne(s)

À faire parvenir à l'ABQV. Les inscriptions auront lieu en mai, nous ferons parvenir aux personnes intéressées(dans la mesure des places disponibles) les détails de cette sortie.

- **Repas Urban Beach :**

Il était important pour nous de renouer avec le repas annuel. Bien que vous ayez été prévenus tardivement vous étiez plus de trente à répondre présents, et pour la plupart vous avez apprécié ce moment de convivialité et l'accueil au Urban Beach.

➤ Ateliers informatique/Aide aux démarches administratives/social :

Bernard Solari

- **Refonte des statuts**

Nous réfléchissons à la refonte des statuts de l'ABQV afin de les rendre plus adaptés à l'évolution de l'association.

Nous souhaitons permettre un meilleur fonctionnement, tenant compte du renouvellement et du rajeunissement des adhérents, permettant une souplesse de la gestion et une pérennisation de l'action de l'association.

Un projet sera remis au Conseil d'Administration de Mai ou Juin, qui pourra l'amender avant de préparer une Assemblée Générale Extraordinaire. Celle-ci approuvera les nouveaux statuts avant l'Assemblée Ordinaire, afin que les nouvelles dispositions puissent être mises en œuvre immédiatement.

- **Ateliers AGIR**

- o Aide aux démarches administratives

Nous avons prévu la mise en place d'une « Aide Administrative » les 1^{er} et 2^{ème} lundi après-midi de chaque mois, de 14h30 à 17h.

Il s'agit de trois rendez-vous possibles de ¾ heure chacun, individuels et privés, gratuits, avec une notaire retraitée (Me Patricia SIMON-JEAN, de l'association AGIRabcd). Cette personne peut également répondre à vos besoins d'aide informatique dans l'accès aux sites internet publics (impôts, sécurité sociale, caisses de retraite, mutuelles) et vous aide à créer vos comptes et dans vos démarches administratives.

Il ne s'agit pas de travaux d'un écrivain public car elle ne fera pas de lettre ou démarche à votre place, mais vous conseillera et vous aidera au mieux de ses compétences.

Faute de demande, nous n'avons pas encore pu démarrer l'activité. N'hésitez pas à prendre rendez-vous, en mentionnant votre nom et numéro de tel et adresse mail, si possible, ainsi que l'objet de votre demande, en vous adressant à **Bernard SOLARI, tel 06 33 98 25 08 ou mail : bersol83@yahoo.fr** avant le vendredi précédent le lundi du rendez-vous demandé.

Vu le calendrier, les prochains rendez- vous, hors jours fériés, seront :
les lundis 3 avril, 5 et 12 juin.

- o Ateliers Informatiques

Nous voudrions créer des ateliers informatiques, gratuits, dans le cadre de l'ABQV, afin d'aider les Boulourisiens à mieux se servir de cette technologie.

Il s'agit d'aider les personnes à mieux utiliser les smartphones, tablettes et ordinateurs portables dans un usage courant, soit communiquer par tel, messages, mails, avec pièces jointes, textes et/ou photos, mais aussi aller sur des sites pour commander des biens ou des services (billets de trains ou d'avions, réservations d'hôtels, etc) ou encore créer ses comptes sur les sites officiels tels que impôts, sécurité sociale, caisse de retraite, mutuelle, etc. Chaque personne amène son propre matériel, afin de mieux l'utiliser et garder la trace des résultats obtenus pendant l'atelier.

Pour cela, nous avons un besoin urgent de bénévoles pour animer ces ateliers. Il s'agit de donner 2 heures de votre temps, une à 2 fois par semaine, en apportant vos compétences en la matière, soit l'utilisation habituelle de ces matériels. Il n'est pas nécessaire d'être informaticien.

Une formation vous sera donnée en assistant aux ateliers d'AGIRabcd les mardis et jeudis matin de 10h à midi au Centre Culturel – Médiathèque du centre-ville à St Raphaël, au 2^{ème} étage, à gauche.

Ces ateliers sont aussi ouverts aux retraités de Boulouris, gratuitement et sans inscription : il suffit de se présenter 5 minutes avant l'ouverture des portes à 10 h.

Prendre contact avec Bernard SOLARI, responsable de ces ateliers, par tel au 06 33 98 25 08 ou mail : bersol83@yahoo.fr.

Merci de faire connaître ces ateliers et d'apporter votre aide.

- A titre de représentant de l'ABQV, j'ai participé ce mercredi 12 avril, de 9h à 12 h, à l'Esterel Aréna, au séminaire organisé par la ville de St Raphaël sur le thème " Ville Amie des Aînés".
 - o Ce séminaire était animé par l'organisme Généracio, choisi par la ville pour l'accompagner dans cette démarche.
 - o Les thèmes abordés étaient les suivants:
 - Espaces extérieurs et bâtiments
 - Habitat
 - Transports et mobilité
 - Information et communication
 - Lien social et solidarité
 - Culture et loisirs
 - Participation citoyenne et emploi
 - Autonomie, services et soins
 - Transition écologique
 - Développement économique
 - o La centaine de participants, (professionnels, élus, employés de la ville et bénévoles des associations), a travaillé alternativement sur trois de ces thèmes, par groupes de 6 à 8, en choisissant ce qui existe d'une part et les enjeux d'autre part, passant de table en table.
 - o Puis en classant les post-its , en les enrichissant puis en recherchant de nouvelles applications dans notre vie de séniors.

Ce fut une bonne matinée, bien intéressante, bien animée. La population sera bientôt conviée à participer à la démarche.

C'était aussi l'occasion de retrouver des connaissances, dans une ambiance conviviale.

Cette réunion a permis, de faire connaître un peu plus l'ABQV.

• Impôt sur les revenus

La période de déclaration des revenus vient de débiter, avec un calendrier différent selon que vous la faites sur papier ou par internet (et selon votre département).

Pour les personnes qui éprouvent des difficultés, nous pouvons vous aider et vous renseigner. N'hésitez pas à nous appeler !

ATTENTION : Nouvelle déclaration des biens immobiliers

Cette année, l'état impose à **tous les propriétaires** de bien immobilier, sous quelque forme que ce soit, de faire une déclaration de leur(s) biens(s).

Cette déclaration est à faire, **uniquement par internet, avant la fin juin**, sous peine d'amende. Si vous n'avez pas de compte internet auprès des impôts, **vous devez en créer un**, pour faire cette déclaration.

Puis, pour la déclaration :

Aller sur: impot.gouv.fr puis sur votre compte particulier.

Aller sur la rubrique : biens immobiliers

Normalement la liste des biens et des déclarations attendues s'affiche. Vous devez la consulter, avant tout.

Attention, pour le même bien, l'état peut attendre de vous plusieurs déclarations, selon si vous possédez une cave, un cellier, un garage, etc, indépendant du logement, appartement ou villa. Il est obligatoire de faire chacune des déclarations.

Vous pouvez, par la messagerie, faire une demande de rectification, si vous constatez une erreur. Le service vous répond et peut vous demander des justificatifs ou accepter votre réclamation et rectifier rapidement.

C'est assez long, fastidieux et nécessite une bonne attention et d'avoir tous les éléments du bien avec vous pour faire chaque déclaration.

Nous pouvons aussi vous aider sur la création du compte et sur les déclarations. Appelez nous !

➤ Environnement : Élodie Fresnais

- **Carrière des Grands Caous :**

Comité de suivi des Grands Caous :

Le compte-rendu complet du Comité de suivi de la Carrière des grands Caous sera mis dans l'espace adhérent et sera consultable au bureau. En voici un résumé :

INTRODUCTION Le Comité Local de Concertation et de Suivi (CLCS) de la Carrière des Grands Caous s'est tenu le jeudi 26 janvier 2023. Il s'est déroulé comme suit : - 14h00 à 15h00 : présentation en extérieur du site - 15h00 à 16h30 : présentation en réunion de l'activité 2022 La présentation diffusée en réunion se trouve en pièce jointe de ce compte rendu.

POINTS ABORDES / ECHANGES

Audits et certifications

Maitrise des impacts environnementaux :

- o **Vibrations** Le nombre de tir est fonction de l'activité de la carrière et peut varier d'une année à l'autre.
- o **Poussières** La méthode des mesures collecte l'ensemble des poussières sur le périmètre concerné et ne permet pas de faire la distinction entre les différents acteurs et sources. Cependant la distinction entre part organique et part minérale peut être demandée au moment de l'essai auprès de notre prestataire.
- o **Suivi écologique** En 2021 et 2022, une attention particulière a été portée aux insectes. En 2021, l'ONF s'est davantage attaché à la comptabilisation des espèces (richesse spécifique). En 2022, l'ONF a ciblé certaines de ces espèces et a notamment pu contacter la Proserpine (papillon).
- o **Réaménagement** Le choix de plantation de « Pins d'Alep » s'opère en fonction de différents paramètres, notamment la continuité paysagère, la vitesse de croissance ...
- o **Rucher Ecole** M. Luc CHARLIER prend la succession de Mme Claire COSTA.
- o **Questions diverses** Les problèmes de fréquentation rencontrés au niveau de la Départementale 100 (rodéos périurbains, lieu de rencontre, zone de décharge, lieu de stationnement ...) ont été évoqués. Les représentants de la Mairie en prennent bonne note.

CONCLUSION M. Gaillard remercie l'ensemble des participants de leur présence et participation. Fin des discussions à 16h30

- ***Dans le courant de l'année nous pensons vous proposer une visite du sentier Julie (une demi-journée) , vous permettant de voir l'avancement de la remise en état de la carrière selon le plan de réaménagement sur 30 ans en 6 phases d'une durée de cinq ans.***

- **Sangliers**

- o **Prolifération des sangliers due à :**

la colonisation et la destruction de leur habitat

ils se sont habitués à la présence humaine par le nourrissage toléré pendant des décennies,

au manque de nourriture due à la sécheresse,

Les populations de sangliers envahissent la ville en quête de nourriture facile. Ils renversent les poubelles, profitent des massifs fleuris et des giratoires verdoyants de la ville riche en mets de choix.

- o **Certaines actions sont efficaces :**

la mise en place des bacs à ordures collectifs plutôt que privatifs pour un ensemble de villas, une rue, un quartier, parfois entourés, protégés par un muret et accessibles par un portillon ou enterrés quand cela est possible empêchant ainsi aux sangliers l'accès. Les bacs n'étant plus privatifs mais collectifs, c'est également un gain de temps lors du ramassage.

Dans l'attente d'une solution plus pérenne, une solution provisoire peut être envisagée pour les personnes ayant régulièrement leurs bacs d'ordures pris pour cible par les sangliers, en accrochant ces bacs à la clôture tout en permettant facilement la collecte par le service de ramassage. Autre possibilité, attacher les couvercles des containers par des tendeurs (sandows) posés sur la barre de traction.

- o **Sangliers et domaine de l'île d'Or**

Comme quoi le malheur des uns fait le bonheur des autres : depuis bien des années, du Dramont à la plage d'Aiguebonne, nous accueillions chez nous des sangliers tous les hivers, d'où sacs d'ordures éventrés, terrains saccagés, et évidemment pas question d'essayer de les chasser quand il y a une énorme laie qui surveille ses ragots qui sévissent dans nos jardins. Depuis deux ans plus rien : le camping de l'île d'Or est transformé en Domaine de l'île d'Or. Béton, déboisement (est-ce très écologique ?), piscine (est-ce bien conforme aux économies d'eau ?)... Si cela nous peine énormément de voir la transformation de ce camping et de ce magnifique site eh bien ! nous avons une petite consolation : les sangliers ont été chassés de leur habitat naturel et maintenant sévissent dans Boulouris : « passe à ton voisin »

- o **Plus sérieusement :**

Lors d'une réunion publique au Palais des Congrès « *les habitants ont aidé la municipalité à trouver des solutions pour renvoyer les suidés dans l'Estérel* » (Var Matin du mercredi 15 mars et site de la ville). Voir les mesures prises dans le site de la ville.

- **Nuisibles**

- o **Ravageurs des Palmiers :**

Préférer une taille des palmiers en hiver pour limiter les attaques des charançons et papillons, plutôt actifs en période chaude de mars à novembre.

Les déchets de palmiers malades (palmes et troncs) doivent être brûlés et non concentrés dans un même lieu à l'air libre comme on peut le voir à la déchetterie, favorisant ainsi la prolifération aux alentours. En effet il existe une réglementation concernant les palmiers attaqués par ces ravageurs qui oblige à déclarer en cas de symptômes au département ou à la mairie car la lutte contre ces ravageurs est obligatoire.

Le traitement et le matériel d'application efficace n'est pas accessible au particulier ni à l'ensemble des entreprises mais à quelques entreprises formées par le laboratoire qui produit ce traitement. Cette méthode de lutte semble être envisagée pour faire du profit plutôt que pour éradiquer réellement le problème. En effet le procédé est verrouillé, coûteux, inaccessible pour le plus grand nombre.

S'il s'avère que le palmier est trop atteint pour être traité et qu'il a été répertorié, vous devez le faire abattre obligatoirement par une entreprise qui possède un agrément pour l'abattage des

palmiers infestés et qui pratique des prix exorbitants par rapport à une entreprise d'espaces verts ne disposant pas de cet agrément mais qui respecte les mêmes règles.

En conséquence, on peut observer des palmiers qui ne sont pas traités alors que cela est obligatoire et des déchets de taille et abattage contenant ces nuisibles à la déchetterie. Il semblerait judicieux de rendre accessible, le traitement à tous, par des prix plus doux pour lutter efficacement contre ce fléau.

- **Dépôts sauvages de gravats :**

Ne peut-on pas limiter les dépôts sauvages de gravats, en permettant l'évacuation de plus grandes quantités en déchetterie moyennant paiement si le volume autorisé est dépassé plutôt que de refuser, obligeant ainsi à traverser la ville pour se rendre dans une entreprise privée se trouvant sur la route d'Agay pour vider ses gravats facturés au poids. Bien souvent l'éloignement du site ou la complexité d'évacuation de certains matériaux en décourageant plus d'un, les gravats n'atteignent pas leur destination et sont lâchement abandonnés en cours de route dans un endroit facile d'accès, à l'abris des regards.

- **Déjections canines :**

Nous savons tous que de nombreux essais de distributeurs de sacs ont eu lieu. Les sacs disparaissaient très vite, utilisés à d'autres fins que la propreté.

Serait-il impossible de faire des rondes aléatoires à l'heure de sortie des chiens :

Par exemple le matin avant que le maître parte travailler ou le soir ? Ces quelques contrôles rapporteraient sûrement à la ville !

Évidemment reste le cas des chiens à qui on ouvre la porte et qui font leur petite promenade seuls (déjà vu).

- **Les initiatives à encourager sur la prise de conscience écologique :**

- o **Initiatives municipales :**

La collecte des végétaux à domicile chaque semaine avec la mise en place de bac orange
La plantation par les services espaces verts de la ville de certains massifs avec des végétaux plus adaptés à la sécheresse et la mise en place de paillage pour limiter l'arrosage et le désherbage.

La mise en place de collectes de ramassage de déchets dans les espaces naturels récemment débroussaillés aux abords des routes et sur les plages

La mise en place dans certaines cantines scolaires de repas plus sains en favorisant les circuits courts

- o **Initiatives de chefs d'entreprises :**

Le recours à la consigne de bouteilles en verre pour limiter l'utilisation de canettes ou autres bouteilles plastiques dans la restauration comme cela est pratiqué depuis de nombreuses années par le restaurant URBAN BEACH sur le port de Boulouris, détail pourtant trop peu observé sur les tables des restaurateurs et à généraliser.

L'installation d'un broyeur pour le recyclage de bouteilles plastiques au SUPER U boulevard Jean Moulin, à généraliser dans l'ensemble des supermarchés

- ***Dans le courant de l'année nous pensons vous proposer une sortie d'une demi-journée, en voiture avec l'ONF, dans le massif de l'Esterel.***

➤ Communication : Patrick Fresnais

- **La fibre** : encore un nouveau « coordinateur » mais pas de réponses.

Si vous avez des problèmes ou des préoccupations spécifiques liés à l'installation de la fibre optique sur la commune, il serait utile de nous faire part par mail ou sur le site de l'ABQV (<https://www.abqv.fr>), de vos problèmes:

Nom :

Téléphone :

Mail :

Disfonctionnements rencontrés :

Adresse de l'installation :

L'objectif étant de rencontrer l'opérateur de fibre optique ou les services de la Mairie pour obtenir de l'aide et des conseils sur la façon de résoudre ces problèmes.

- **Le site** : depuis sa mise en place le site a un nombre croissant de visite montrant l'intérêt porté. Ce n'est qu'un début. Nous espérons augmenter le nombre de ces visites par des articles plus nombreux, répondant à vos questions.
- Décidemment le panneau d'affichage numérique pour avoir les infos mairie tarde à se montrer bien qu'annoncé depuis longtemps.

➤ Sécurité/Circulation

- Le Conseil de Quartier a demandé à ses membres de faire un état des lieux des points noirs au plan de sécurité routière et des travaux relatifs à la voirie. Voici notre réponse :



Association de Boulouris pour la Qualité de la Vie

Objet : état des lieux des points noirs au plan de la sécurité routière et des travaux relatifs à la voirie.

Boulouris le 23 février 2023,

Bonjour,

Voici quelques-uns des points relevés par l'ABQV, le délai de réponse étant un peu court cela ne nous permet pas de rajouter beaucoup de choses à la liste qu'a dressée ces dernières années notre commission Sécurité/Circulation.

Cependant quelques remarques :

- depuis une dizaine d'années nous avons essayé d'attirer l'attention de l'importance de faire faire par un professionnel un plan de circulation, la problématique devenant trop complexe. Nous avons d'ailleurs proposé à l'époque un ingénieur qualifié pour ce faire.
- la prise en compte « du plan vélo » ajoute une difficulté supplémentaire.

- Voies cyclistes et circulation
 - o L'étroitesse des voies cyclistes les rend dangereuses pour les cyclistes (ex av. Édouard VII)
- Balises de séparation des voies de circulation
 - o Même remarque qu'en 1. Il serait judicieux de supprimer quelques balises. Ainsi pour l'avenue Beauséjour, à certains endroits la chaussée n'étant pas très large ces balises obligent les voitures à passer près des habitations et piétons dans la mesure où les véhicules ne peuvent se déporter sur la gauche. Dans les rues à circulation où il n'y a pas de trottoirs pour les piétons un marquage au sol devrait délimiter la chaussée pour les voitures et les piétons.
- Recouvrir certains caniveaux bétonnés et profonds de grilles, aux endroits les plus dangereux pour les piétons ou les voitures.
- Zones de circulation à 30km/h
 - o Par exemple l'avenue de Boulouris
- Rue Charles Goujon, Bd. De la Paix
 - o En attendant de trouver une solution (l'ABQV en cherche une depuis longtemps), ne pourrait-on pas mettre un sens unique (rue Charles Goujon-> bd. De la Mer) cela ne fait pas faire un grand détour quand on veut rejoindre l'av. de la Gare et éviterait de rester bloqué.
- Parking du Manoir et croisement rue Auber/Bd de la Mer :
 - o Le fait d'avoir interdit le stationnement des voitures devant l'ancien immeuble de la SNCF supprime des places au parking du Manoir car les voitures garées dans la rue se reportent sur le parking et le croisement de la rue Auber et du bd. De la Mer est toujours aussi

dangereux. Nous pensons que c'est au niveau du croisement qu'il faut essayer de trouver une solution.

- Av. de l'Épinette et av. du Grand Défends :
 - o Lorsque l'on vient du Grand Défends pour tourner av. de l'Épinette virage à angle droit sans visibilité, risque de se trouver confronté à un véhicule venant de la rue de l'Épinette.
- Ralentisseurs av. Mozart :
 - o Trop hauts : dès leur pose une porche à cheval dessus, une moto brûlée.
- Bd. de la Paix av. de la Mer
 - o En direction de Boulouris, juste après le rondpoint du bd. de la mer, le trottoir fait un coude et le terre-plein central n'est guère visible, si on ajoute à cela des voitures garées sur la droite au début du bd. de la Mer, après le tunnel, peut-être faudrait-il peindre le bord du terre-plein pour le rendre plus visible et éviter de la tôle froissée.
- Bd. Des Myrtes, av. des Magnolias :
 - o Essayer de mieux signaler le croisement avec le passage sous la voie ferrée car on n'a aucune visibilité.
- Route de la corniche, route des Carrières :
 - o Lorsque l'on vient de la route de la Corniche les voitures ont la priorité pour passer sous la voie ferrée. Cependant les voitures sont obligées de se mettre entièrement sur la gauche pour voir le tunnel. Cela est cause de bouchons et parfois d'incompréhension en été. Peut-on mettre un miroir ?
- Accès véhicules/piétons aux copropriétés d'Aiguebonne, Boulouris-Panorama, etc.) route de la Corniche et plage de Gardo Vieillo :
 - o Sur la route du bord de Mer lorsque l'on vient de Boulouris-centre en direction du Dramont, juste après un virage se trouve la plage de Gardo Vieillo et en face de cette plage la route d'accès à plusieurs copropriétés. La vitesse est souvent excessive, principalement celle des motos. Lorsqu'un piéton s'engage sur le « passage piéton » il n'a aucune visibilité des véhicules arrivant sur sa gauche le passage étant situé quelques mètres après la sortie du virage. Les voitures voulant tourner pour s'engager allée des Marjolaines route qui mène aux copropriétés, doivent attendre sur la gauche de la route avant de pouvoir tourner, cela juste après le virage. Les véhicules arrivant trop vite et qui parfois doublent avant le virage n'ont pas forcément le temps ou la possibilité de se rabattre. Ne peut-on pas signaler ce croisement avant le virage, et demander à ralentir ?
- Enfin à noter, la nécessité, dans le cadre de la sécurité, de laisser l'accès des secours et des bornes à incendies toujours libres dans le secteur.

Cordialement



Françoise TETAZ
Présidente
Association de Boulouris
Pour la Qualité de la Vie

- **Cependant que dire en faveur des grands oubliés : les piétons !**

La sécurité/circulation, c'est aussi les piétons, autochtones ou touristes. Que fait-on des piétons, poussettes, handicapés, qui n'ont pas d'autre solution que de marcher sur la route (poteaux au milieu du trottoir, voitures garées contre les murs, etc.).

*Rosemonde de Bellépine, baronne du Boulouris d'avant,
à madame de la Plumequigratte*

Bonjour très chère Anaïs,

Comment vous-portez-vous ? Prête à voir la vie en rose, avec l'arrivée du printemps ? Pardon ? qu'ouïe-je ? vous la voyez plutôt en jaune ? Ah, oui, j'y suis ! jaune pollen : la fine couche dorée s'étend un peu partout. Je me faisais des idées tout à coup !

Donc, ma bonne, nous voilà déjà revenues aux habits colorés, aux chemisiers légers, aux étoffes virevoltantes le tout réchauffé tout de même par quelques gilets de toutes sortes, jaunes ou autres ! Bon, bon je galèje, en ces temps quelques peu troublés cela fait du bien n'est-ce pas ?

Alors ma bonne, vous vous en êtes bien rendu compte, bien qu'ayant enfin un vrai hiver, nous n'avons finalement pas été congelés par les frimas et privation de chauffage comme il était prévu. Et nous ne pouvons que nous en réjouir. De toute manière, il est certain que les sujets de préoccupations ne manquent pas. Ah, je vous vois lever les sourcils, sûre de vous. Eh bien non, je ne vous parlerai pas de la Réforme (des retraites...). D'autres le font mieux que moi il me semble et ils sont assez nombreux ! Voyez-vous, je veux évoquer avec vous un autre problème majeur qui est en train d'enflammer notre société actuellement. Sujet qui déchaîne les passions et fait causer dans toutes les chaumières et rencontres ici et là. Je veux parler de

cette bestiole chère à notre truculent héros de bande dessinée, Obélix. J'ai nommé le : Sanglier. eh oui ! Citez-moi une personne qui n'ait pas croisé sa route, ces derniers mois ? En effet, nous avons été nombreux à avoir en affaire avec ce bestiau sans gêne qui a le toupet de venir piétiner nos territoires ! Ah mais ! que ne reste-t-il pas dans la forêt à gambader et à manger des glands ? Eh oui, mais dans sa forêt, justement, les humains ont construit des cahutes et disposent contre leurs portails ces drôles de paquets-cadeaux bien odorants qu'ils nomment « poubelles ». alors « poubelle la vie » pour madame laie et sa progéniture !! Ainsi j'ai ouïe dire, que dans le parc d'une résidence de notre village, une demi-douzaine de ces trublions poilus ont fait un tour de piste, façon safari poursuivis par un gardien en colère, muni d'une fourche et d'un bâton ! Dame, la troupe avait retourné l'un de ses jolis massifs ! La petite famille a finalement choisi de ressortir par où elle était entrée, c'est-à-dire en longeant le petit cours d'eau de l'Armitelle. Et voilà un grillage assez haut dûment installé autour du parc qui a reçu leur visite. En attendant l'été et la canicule où il est à parier que, comme chaque année, lesdits sangliers descendront à la plage pour se rafraîchir. À moins qu'ils ne viennent s'abreuver dans ces drôles de bassines bleues appelées « piscines » !

Alors à part ça très chère, de quoi pouvons-nous parler qui soit bien d'actualité ? Par exemple, les Prix sont sans cesse évoqués. Pas les Prix littéraires, bien sûr. Non. Les prix de tout... Des pâtes, des pommes de terre, des poireaux, des pommes, des potirons, de la

moutarde - si on en trouve - et bien entendu des carburants et du gaz, etc. etc.

En même temps (comme dirait un homme célèbre) au vu des caddies débordants de marchandises diverses et variées, nous n'en sommes pas encore arrivés à nous priver

Vous savez aussi, ma bonne, ce qui m'interroge parfois ? Eh bien, ce sont tous ces humains qui se déplacent dans les rues, seuls, mais en grande conversation ! « De mon temps » comme disait Mère-Grand, on les auraient traités de « fadas », mais non ! Ils causent avec leur « estmarphone » (dixit mon amie Nourade). Et on ne voit même pas l'engin en question, engin magique dont nous sommes devenus dépendants...

Ma chère Anaïs, nous poursuivrons ces papotages un autre jour. Peut-être de vive voix puisque nous allons nous retrouver lors d'un voyage culturel et divertissant dans un village historique de la Provence du Centre Var : Barjols avec nos amis Provençaux de la Rafelenco. Nous pourrons à nouveau « blaguer » comme ils disent... Vous espérant en bonne santé et pleine d'allant,

Votre dévouée Rosemonde



Pêlemêle

Infos

Questions

Réponses

➤ Permanence téléphonique:

Nous vous informons que l'ABQV a un nouveau téléphone portable et a souscrit un abonnement chez Free pour recevoir vos messages.

Son numéro est le suivant : **07 45 10 44 26**

Cet appareil recevra en particulier les messages retransmis depuis notre numéro fixe au bureau. De ce fait, vous aurez toujours une oreille attentive à votre écoute et une réponse qualifiée. Ce nouveau service entre en fonction dès cette semaine prochaine

➤ Assemblée générale de l'ABQV :

samedi 8 juillet 2023 à 16h salle Blondelet

➤ AGIR : ne pas oublier les prochains RDV d'aide administrative

-lundi 3 avril (lundi de Pâques, férié, le 10 avril)

-Rien en mai (jours fériés des 1 et 8 mai)

-Lundis 5 et 12 juin

Prendre RDV au plus vite auprès de Bernard Solari au 06 33 98 25 08

➤ Conseil de Quartier :

L'ABQV était représentée au Conseil de Quartier du 3 avril dernier par Bernard Solari. Les résumés des problèmes de sécurité routière et des travaux ont été lus.

Les différents points concernant l'environnement ont été évoqués et discutés en séance.

Il a été répondu par M. Debaisieux à plusieurs questions (parking vélos, plage Arène Grosse, plage de la Tortue, posidonies et aménagement cour de l'école).

➤ Révision du PLU :

Mardi 11/04, à 17 h, à l'Esterel Aréna, Françoise Tetaz et Bernard Solari ont participé à la réunion de révision du PLU de Boulouris, sous la présidence de M. Iseppi, nouvel adjoint à l'urbanisme (en remplacement de Mme Lombard), avec la présence de M. Debaisieux, adjoint pour Boulouris.

Nous avons été conviés, par tables de 6, animées par des employés municipaux, à réfléchir, sur les points négatifs (pastilles rouges) et les points positifs (pastilles bleues) que nous marquons sur les plans du secteur. Nous avons expliqué, à chaque fois notre point de vue.

La vision de l'ABQV a donc bien été indiquée.

Ce n'était que la première réunion préparatoire. Elle sera suivie d'autres en fonction de l'évolution du projet.

Pratique

Nous joindre ?: 04 94 83 23 72 07 45 10 44 26



Nous écrire ?: Bureau municipal de Boulouris 83700 Saint-Raphaël
ou par courriel abqv@orange.fr



Tous les Lundis de 10h à 12h

Bureau de l'association de Boulouris au 1^{er} étage au-dessus de la poste

- Un administrateur peut vous renseigner, vous conseiller
- Vous pouvez consulter des documents relatifs aux jardins, à l'environnement, à l'urbanisme

Nous comptons sur votre apport :

avis, suggestions, documents, ..., tout ce qui peut nous aider à atteindre nos objectifs communs.

Nous vous attendons ...

Rappel :

L'assemblée générale du 9 Juillet 2022 a maintenu la cotisation annuelle (année calendaire) à 25€ par famille. Une majoration de 5€ est appliquée pour les personnes qui ont demandé de recevoir le bulletin par la poste.

Règlement par chèque ou virement (de préférence) ou en espèces

Règlement par virement :

Précisez votre nom et l'objet du virement (cotisation 20xx)

IBAN FR76 3000 3019 1900 0372 7500 162

Marchés : Esplanade Saint-Jean le lundi matin

Renseignements : Mairie 0494197140-Pizzorno 0498118340-Déchetterie 0494405920

Les Vendredis 14 avril, 12 mai, 16 juin :

Quartier Estérel Plage - Logis de l'Aspé - Péguière - Boulouris.

Délimité à l'ouest par le boulevard du Maréchal Juin, l'avenue de Villepey, l'avenue Terres Gastes et le boulevard de l'Aspé. Délimité au nord par le rond-point des Collines, le boulevard Baudino à l'intersection du boulevard du Cerceron. Délimité à l'Est par le boulevard de l'Aspé, l'avenue Lagrange, la rue R.Blanchard, l'avenue du Grand Défends et le CREPS de Boulouris. Délimité au sud par tout le long de la SNCF, la plage de la Pescade, la mer et la plage de la Péguière

Les Samedis 15 avril, 13 mai, 17 juin / les Lundis 10 avril, 8 mai, 12 juin:

Quartier Aiguebonne - le Dramont - Agay - Anthéor - Le Trayas.

(tout l'est de la commune à partir du boulevard de la Mer à Boulouris)

Délimité à l'ouest par la plage de la Pescade, la route des Carrières, le Dramont, Agay, l'avenue du Gratadis (jusqu'au Grenouillet) et Anthéor. Délimité au nord par les Roches Rouges et la route des Calanques.

Délimité à l'Est par la route des Calanques. Délimité au sud par la mer

Il est demandé aux personnes désirant être débarrassées des objets encombrants (monstres) de bien vouloir faciliter le ramassage en les déposant entre **la veille du ramassage à partir de 18 heures et le jour du ramassage jusqu'à 6h00**** en fonction de la localisation de leur domicile.

Les objets encombrants seront déposés en ordre, en bordure de la chaussée.

Sont autorisés : appareils électroménagers, sommiers, matelas, vélos, mobilier, canapés, fauteuils, ...

Sont interdits : les pneus, batteries, végétaux, produits toxiques, produits liquides, produits issus de travaux, matériaux de construction

****Vous pouvez être verbalisés si vous sortez vos encombrants en dehors de cette plage horaire**